

ANNONCES LEGALES

921193

Commune de Beaumes-de-Venise (84190)

AVIS

**LE MAIRE DE BEAUMES-DE-VENISE COMMUNIQUE
APPREHENSION PAR LA COMMUNE DE BIENS
PRÉSUMÉS VACANTS ET SANS MAÎTRE**

- le jeudi 18 avril 2019 de 14h à 16h,
- le vendredi 26 avril 2019 de 14h à 16h.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de La Mure-Argens ainsi qu'à la préfecture des Alpes de Haute-Provence à Digne les Bains. Par ailleurs, toute personne qui en exprimera le souhait pourra, après la clôture de l'enquête, demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture des Alpes de Haute-Provence.

Digne les Bains, le 6 mars 2019

914812

COMMUNE DE BARCELONNETTE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet d'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) / Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de BARCELONNETTE

Par arrêté n°109/2019 en date du 7 mars 2019,

Le maire de BARCELONNETTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration d'une AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE.

Cette enquête précède la phase d'approbation de l'AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE par le conseil municipal, qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique au vu de ses résultats, après prise en compte de l'avis final du Préfet de Région.

A cet effet
Monsieur André PASQUALI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de BARCELONNETTE pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi 8 avril 2019 - 8h00 au vendredi 10 mai 2019 - 17h00.

Le dossier d'enquête publique comporte notamment la note de présentation précisant l'objet de l'enquête, les caractéristiques principales du projet d'AVAP/SPR et présentant un résumé des principales raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de l'environnement, le projet d'enquête a été retenu ;

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier du projet d'élaboration d'une AVAP/SPR de la commune de BARCELONNETTE, ainsi qu'un registre d'enquête, seront mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune de BARCELONNETTE www.ville-barcelonnette.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
lundi 8 avril 2019 de 8h30 à 12h00
mercredi 17 avril 2019 de 8h30 à 12h00
jeudi 2 mai 2019 de 14h00 à 17h00
vendredi 10 mai 2019 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, être adressé par écrit au commissaire enquêteur ou envoyés sur la boîte mail suivante : mairie@ville-barcelonnette.fr

920868



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, autorité compétente en matière de Réserve naturelle régionale organise, dans le cadre de son plan climat « Une COP d'avance », une consultation du public, sous forme dématérialisée (cf. site web <https://maregionsud.fr>), en application de l'article L.332-2-1 du Code de l'environnement. Cette consultation aura pour objet de présenter les modifications envisagées concernant le périmètre et la réglementation de la Réserve naturelle régionale des Partias, située sur la commune de Puy-Saint-André, et de recueillir les observations du public sur ce projet. Elle se déroulera du 15 avril au 15 juillet 2019.

920849



Etude de Maître Laurent KOSMALA
Notaire à CREST (Drôme) 26 bis Boulevard du 6 juin 1944

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent KOSMALA, notaire à CREST (Drôme), le 21 mars 2019, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de VALENCE le 25 mars 2019 sous le numéro 2604P01 - 219N00528, a été cédé par :

La Société dénommée CAMPING NAPOLEON BARREME, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à BARREME (04330), quartier Le Bas Paraire, identifiée au SIREN sous le numéro 479 284 283 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MANOSQUE.

A :
La Société dénommée LAVANDE, Société par actions simplifiée au capital de 7.000,00 €, dont le siège est à BARREME (04330), lieu-dit Le Bas Paraire, identifiée au SIREN sous le numéro 848 033 197 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MANOSQUE.

Le fonds de commerce de CAMPING CARAVANING BUVETTE SOUVENIRS sis à BARREME (04330) Le Bas Paraire, lui appartenant, connu sous le nom commercial CAMPING NAPOLEON, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MANOSQUE, sous le numéro 479 284 283.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-CINQ MILLE SIX CENTS EUROS (85 600,00 EUR),
- au matériel pour SOIXANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENTS EUROS (64 400,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Pierre-Alexandre BENNER, notaire à ILLZACH (68), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Le Notaire

920777

RECTIFICATIF

Dans la parution de la Provence édition 84 du 07/03/2019 concernant la cession ELLEAM ST REMY/LES 2 BENOIT :

Concernant le dernier paragraphe, il y a lieu de lire :
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Me Guillaume AVY, Notaire à ORGON où domicile a été élu à cet effet.

Au lieu de lire :
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

921026

TRANSFERT DE SIEGE

Société civile immobilière
SOGER

Société Civile au capital de 620 euros

Siège social : 101 Bld Jean Perrin division des milles 13100 AIX EN PROVENCE

R.C.S. AIX EN PROVENCE 317 963 627

Aux termes de l'AG du 28 mars 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 102 rue de la mairie 84120 BEAUMONT DE PERTUIS à compter du 28 mars 2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS D'AVIGNON et sera radiée du RCS D'AIX EN PROVENCE.
Objet : Acquisition d'un immeuble Durée : 99 ans.

920692

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
Mairie de Sainte-Tulle

OBJET DU MARCHÉ :

Construction de 12 caveaux au cimetière communal

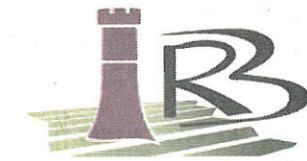
SUPPORT DE PARUTION :

<http://saintetulle.e-marchespublics.com>

DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔTS MODIFIÉES :

OFFRE: 12/04/2019 à 12h00.

919749



AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

MAIRIE DE ROQUEFORT LA BEDOULE

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
MAIRIE DE ROQUEFORT LA BEDOULE. Correspondant :
Madame Valérie LAPIERRE, PL DE LA LIBERATION 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE - Tél. : 0442732112, Fax : 0442732182,
Courriel : v.lapierre@roquefort-labedoule.fr, Adresse Internet du profil d'acheteur :
<https://www.laprovencemarchespublics.com:443/4862>

OBJET DU MARCHÉ :
REPLACEMENT MENUISERIES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée

DÉLAIS :

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 18 avril 2019 à 12 heures

AUTRES RENSEIGNEMENTS :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité